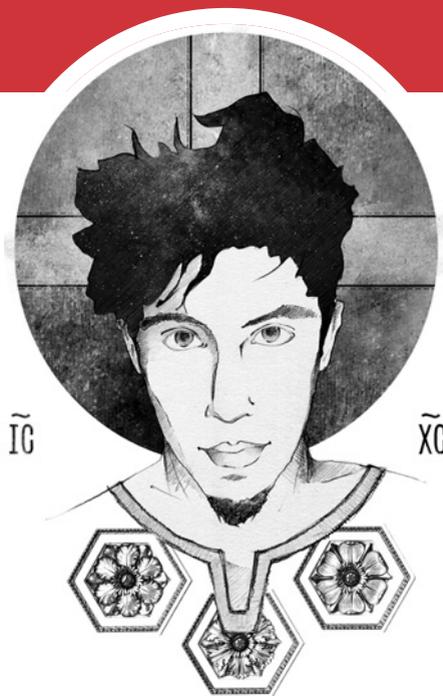


FLASH

Animation Pastorale Salésienne des Jeunes

Numéro 8. Janvier 2025



Réflexions sur les établissements éducatifs en relation avec les lois sur l'identité et l'expression de genre

Père Miguel Ángel García Morcuende

Conseiller Général Pastorale des Jeunes

SECTEUR PASTORALE DES JEUNES
Salesiani di don Bosco SEDE CENTRALE SALESIANA



Réflexions sur les établissements éducatifs en relation avec les lois sur l'identité et l'expression de genre

Père Miguel Ángel García Morcuende

Conseiller Général Pastorale des Jeunes

Les lois sur l'identité de genre promulguées dans certains pays influencent de nombreux aspects de la vie sociale et ont donc de fortes implications pour l'éducation. Avec ces pages, nous avons l'intention d'offrir quelques pistes de réflexion et des lignes directrices qui pourraient être utiles.

1 L'alphabet de la diversité

[a] Dans les centres éducatifs catholiques (l'École, le Centre de Formation Professionnelle, la présence Salésienne dans l'Éducation Supérieure) nous observons un intérêt croissant **pour l'approche, l'accompagnement et l'orientation** de l'éducation à la vie affective et sexuelle des élèves, en particulier en ce qui concerne la diversité sexuelle. Les centres éducatifs, en tant qu'espaces privilégiés de socialisation, ont un rôle clé à jouer dans l'éducation à la vie affective et sexuelle des élèves à tous les stades de leur développement, dans un contexte où, d'une part, *la*

diversité est de plus en plus visible et les minorités sexuelles sont de plus en plus valorisées, mais où, d'autre part, la diversité continue d'être une cause de stigmatisation et de violence dans nos salles de classe et nos communautés éducatives.

L'impression partagée par une grande partie du monde de l'éducation est que **la « diversité » est un concept large** qui inclut de nombreux aspects de la vie sociale et culturelle : la diversité de genre, d'âge, de styles/différences/difficultés d'apprentissage, les minorités ethniques et culturelles, les groupes à risque, les handicaps physiques/psychiques/sensoriels, etc. Dans de nombreux cas, elle entre dans la catégorie des besoins éducatifs spéciaux. Cependant, une certaine « écologie du langage » a été suivie : nous sommes passés du langage des « troubles » et des « déficits » à celui de l'« attention à la diversité ». Toutes les catégories possibles répondent au principe suivant : chaque personne doit être soignée en fonction de ses caractéristiques.

Dans le cas de la diversité sexuelle, il s'agit d'**une réalité émergente et nouvelle**, et nous pensons qu'il est préférable de « laisser de côté » le sujet ou de l'aborder seulement lorsqu'il devient urgent ou indispensable. Au contraire, la diversité sexuelle a toujours existé, mais le message d'il y a quelques décennies était clair, même s'il n'était pas formellement énoncé : nous ne parlions pas de diversité.

Il s'agit sans aucun doute d'une question délicate et complexe, dans laquelle **l'accueil et le respect des personnes** doivent être présents. Dans l'exhortation apostolique "Amoris laetitia", le Pape François souligne que « toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle, doit être respectée dans sa propre dignité et accueillie avec respect, en prenant soin d'éviter "tout signe de discrimination injuste", et en particulier toute forme d'agression et de violence » (n° 250). Dans ce sens, la réponse éducative et pastorale de nos centres salésiens a été guidée par le principe du respect et de l'accueil énoncé par le Saint-Père, en donnant à chaque jeune une attention marquée.

[b] De nombreuses lois actuelles sur l'éducation à la sexualité mettent l'accent sur la reconnaissance de la diversité affective et sexuelle et incluent la promotion du principe d'une pleine égalité entre femmes et hommes, l'éducation à la vie affective et sexuelle et la prévention de la violence fondée sur le sexe parmi les différents objectifs de l'éducation. **Et nous sommes légalement tenus de le faire.** Les actions visant à promouvoir une culture du respect et la lutte contre les discriminations, quelle qu'en soit la cause, constituent un objectif louable, souhaité par tous, et suggèrent l'existence d'une injustice. Les élèves issus de minorités sexuelles en subissent les conséquences et sont souvent considérés des victimes à l'école, des victimes notamment de propos discriminatoires, d'insultes, d'intimidation et même d'abus de la part du per-

sonnel scolaire. En outre, n'oublions pas que la plupart des crimes contre l'humanité dans de nombreux pays sont motivés par l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, plutôt que par d'autres caractéristiques personnelles telles que la minorité ethnique ou le handicap.

En effet, l'« inclusion » est parfois perçue exclusivement comme un processus lié à une situation de handicap et, plus généralement, aux besoins éducatifs spéciaux, avec une attention particulière au handicap interculturel, socioculturel et linguistique.

En plus, le *genre* est souvent associé aux mots « crise » et « idéologie ». **Toutes les approches du genre ne sont pas toujours idéologiques.** La soi-disant "théorie" de genre est une chose et l'*idéologie de genre* en est une autre, comme nous le verrons plus loin. Cependant, certaines législations abordent les postulats de cette *idéologie de genre* à travers des instruments normatifs. Selon cette perspective, cette soi-disant différence entre les hommes et les femmes et le système traditionnel de genre sont exclusivement un produit de la culture, ils sont le résultat d'une « construction sociale »¹. Donc il s'agit de proposer d'élargir également le nombre de genres et de donner naissance à différentes identités sexuelles possibles, choisies selon le plaisir et modifiables à différents stades de la vie. Le sexe biologique devient ainsi non pertinent, liquide, provisoire, fluide et donc sujet à des changements par autodétermination plusieurs fois au cours de la vie.

Par conséquent, les lois établissent un certain nombre de mesures qui, au-delà de la lutte contre la discrimination ou le harcèlement, **visent à rendre cette idéologie obli-**

¹ Suivant l'analyse de Michel Foucault dans son *Histoire de la sexualité* (2005), qui définit la sexualité en termes de « construction sociale », et en accord avec la théorie dite *Queer*, formulée par Judith Butler, Eve Kosofsky Sedgwick et d'autres savantes féministes du genre, « le sexe biologique doit être remplacé par le genre, qui est culturel ».



gatoire dans tous les établissements d'enseignement, ce qui est particulièrement grave lorsqu'il s'agit de mineurs. Parfois, ils légifèrent sur des aspects concernant le programme scolaire; d'autres, sur le contenu du matériel didactique comme outils informatiques, outils de vulgarisation et de formation - utilisé dans l'éducation des élèves, indépendamment de la forme et du moyen avec lesquels il est présenté; d'autres encore, sur la vie ordinaire, comme la prise en compte de toutes les demandes des élèves comme critère obligatoire pour le centre (par exemple, l'accès aux toilettes et aux vestiaires selon la discrétion des élèves).

[C] Pour le corps enseignant, être confronté à l'éducation à la vie affective et sexuelle des enfants et des adolescents dans la classe est une question complexe. Parce que l'affec-

tivité et la sexualité nous concernent en tant que personnes, avec nos propres croyances, nos propres valeurs, nos propres expériences et nos propres représentations dans ces domaines, la tâche n'est pas facile aujourd'hui. A cela s'ajoutent les différences générationnelles, les tensions et les pressions de l'environnement et le manque de formation spécifique que les enseignants ont reçu pour faire face à cette tâche. Trois facteurs inhibent l'action des enseignants : l'absence de lignes directrices approuvées par l'école, la crainte de la désapprobation des parents et l'inexpérience.

Le silence des enseignants et des directeurs d'école constitue l'un des facteurs de risque les plus importants, car il facilite la confrontation entre le plus fort et le plus faible, rendant l'élève homosexuel (ou perçu comme tel) encore plus fragile et seul. Il n'y a donc pas

de place pour *le silence comme réponse* aux besoins exprimés ou implicites de nos enfants, de nos adolescents et de nos jeunes. La sexualité des adolescents n'est pas un risque à éviter, à interdire ou à retarder.

En outre, nous assistons à des expériences liées à la sexualité qui, indépendamment des sensibilités et des préjugés, soulèvent des questions importantes, car nous voyons que des jeunes filles et des jeunes garçons, même en bas âge, mettent en danger leur propre sécurité, leur propre dignité et leur propre santé physique et émotionnelle. L'augmentation de l'usage de la pornographie va dans cette direction.

[d] Sans entrer dans d'autres considérations, ce qui apparaît évident, c'est l'**antagonisme du concept anthropologique inséré dans certaines législations par rapport à l'anthropologie chrétienne**. Cet aspect en particulier semble être d'une grande importance pour l'éducation dans nos écoles et touche des questions très importantes concernant le concept de personne que nous voulons transmettre, en frôlant - et parfois en se heurtant frontalement - les prémisses anthropologiques d'une vision chrétienne de la personne.

Dans la perspective de l'anthropologie chrétienne, l'éducation affectivo-sexuelle doit considérer la personne dans sa globalité (approche personnaliste) et, par conséquent, avoir comme objectif éducatif l'intégration des éléments biologiques, psycho-affectifs, sociaux et spirituels. Une véritable éducation ne peut se limiter à l'information de l'intellect, mais doit accorder une attention particulière à l'éducation de la volonté, des sentiments et des émotions, car pour atteindre la pleine maturité humaine, la maîtrise de soi est indispensable, ce qui présuppose l'acquisition de vertus telles que la modestie, la tempérance, le respect de soi et des autres, et l'ouverture aux autres.

Que faut-il penser de ces dispositions légales qui contiennent des règles d'action plus ou moins prescriptives pour les écoles dans le cas où un élève se trouverait confronté à une situation particulière liée à son « identité de genre » ?

Nous présenterons ci-dessous les questions les plus pertinentes qui concernent directement les écoles. Nous n'avons pas l'intention d'épuiser nos réflexions sur ces thèmes. Notre intention est celle d'approfondir la connaissance de ces questions et de leurs propres implications, en collaborant avec des professionnels de confiance de différentes disciplines et en restant aligné avec la pensée de l'Église, pour pouvoir offrir des critères en accord avec notre propre identité salésienne.

2 Un éclaircissement sur les mots

[a] Ce point concerne *l'utilisation des mots et leurs effets dans les différents contextes de la vie*. Les mots peuvent être des fenêtres ou des murs. Nous avons affaire à des mots clés liés à la différence sexuelle et à leurs propres déclinaisons. Nous ne les maîtrisons pas toujours. Nous devons bien les comprendre pour les libérer de l'incompréhension, de l'impuissance ou de la censure qui les réduit au silence.

Pour nous orienter dans cette nébuleuse sémantique et conceptuelle du *genre*, il est utile de rappeler les principales catégories :

- Une première catégorie, relative à la dimension physique du corps, est celle du *sex biologique*, qui est donné par des composantes génétiques, somatiques et cérébrales.
- Une autre catégorie, relative à la dimension psychique, est celle de *l'identité de genre*, qui renvoie à la perception que l'individu a de lui-même, en accord ou non avec son sexe biologique. Cette catégorie, qui indique le sentiment psychique de sa propre sexualité

té, est plus immédiatement désignée par le terme de *gender* (*genre*). Partant du principe qu'elle représente le résultat de multiples facteurs, la plupart des études établissent une corrélation étroite entre les aspects neurobiologiques et psychologiques, qui vont de pair avec la formation de l'identité personnelle, c'est-à-dire que la catégorie de genre est née de la nécessité de clarifier l'enchevêtrement des significations et des processus biopsychosociaux qui interviennent dans le développement de l'être humain. La sexualité est donc devenue un domaine de plus en plus complexe et, par conséquent, les études de genre nous obligent à abandonner une vision trop simpliste de la sexualité.

- Les catégories de *l'orientation sexuelle* (en fonction de l'attirance émotionnelle, affective et/ou sexuelle ressentie pour d'autres personnes) et du *comportement sexuel*, qui se réfère à la manière dont elle est réalisée, sont liées à l'identité de genre psychologique.
- Une dernière catégorie, qui renvoie à la dimension socioculturelle, est celle de *l'expression de genre* ou *du rôle de genre*, qui indique le comportement sexuel qu'une société attend et promeut chez un sujet.

[b] La position de l'Église catholique sur la question de *genre* peut être retracée en tenant compte des déclarations pontificales au niveau magistériel et des différentes tendances au sein de la communauté ecclésiale. Ainsi, face à l'emploi du terme *gender* dans les documents politiques internationaux et locaux, l'Église en accepte l'utilisation, mais à condition qu'il soit lié à la différence biologique du sexe, ce qui ne dissout pas toute spécificité et complémentarité entre les hommes et les femmes. Plutôt que l'acceptation impossible, c'est **la réserve critique du terme qui est mise en avant.**

En effet, le magistère pontifical considère *la dérive idéologique du concept de genre* et son incompatibilité anthropologique avec la vision chrétienne de la personne humaine. « Quand on passe de la distinction sexe/genre à la dissociation, on entre dans l'idéologie » (Conférence des évêques de France, 2014). Ainsi, l'idéologie commence si nous prétendons que l'identité sexuelle est « entièrement construite socialement » ou qu'elle est « entièrement déterminée par la nature » (nous commettrions une grave erreur, si nous considérions la génitalité ou la biologie comme le dernier mot dans ce processus de l'identité d'une personne).

Notre intention est de lire la sexualité humaine non pas sur un plan exclusivement biologique mais sur un plan anthropologique, dans une perspective qui va au-delà de la compréhension des seuls mécanismes physiologiques, de l'anatomie ou du fonctionnement mécanique des organes sexuels.

La catégorie « genre » est un complément essentiel à la variable « sexe » qui permet, sans tomber dans le déterminisme, d'analyser les interactions complexes qui ont lieu entre les facteurs biologiques et ceux qui, dès la naissance, interviennent dans le contexte psychosocial.

Il est vrai que les personnes peuvent être soumises à des influences idéologiques qui peuvent conditionner l'exercice de la liberté individuelle. Cependant, nous ne pouvons ignorer le fait que différentes études médicales, psychologiques et psychiatriques indiquent l'existence, chez certaines personnes, de divergences entre le sexe biologique et le sexe vécu. Les récits de ces personnes devraient être comparés avec les connaissances de ces disciplines scientifiques, *sans qu'il y ait pour autant un soupçon d'idéologie.*

En ce qui concerne les postulats de l'idéologie du gender, il convient de rappeler les paroles du Pape : « Nous ne devons pas ignorer que le sexe biologique (le sexe) et le rôle socioculturel du sexe (le genre) peuvent être distincts, mais non séparés. Une chose est de comprendre la fragilité humaine ou la complexité de la vie, une autre est d'accepter des idéologies qui prétendent diviser en deux des aspects inséparables de la réalité. Ne tombons pas dans le péché en prétendant remplacer le Créateur. Nous sommes des créatures, nous ne sommes pas tout-puissants. Ce qui est créé nous précède et doit être reçu comme un don. En même temps, nous sommes appelés à garder notre humanité, et cela signifie d'abord l'accepter et la respecter telle qu'elle a été créée ». (Amoris Laetitia, 56).

En bref, nous pouvons observer deux attitudes : *une dénonciation décisive de l'« idéologie du genre »* (le sexe biologique est une construction socioculturelle) et *une prise de position critique de la perspective du genre* - deux attitudes que nous retrouvons, bien qu'avec des marqueurs d'intensité variables, dans les déclarations de l'Église.

3 Sept réflexions pratiques dans nos centres.

L'intégration de la diversité affective et sexuelle dans le centre aurait à voir avec *quelques critères de réflexion et des pistes d'intervention* :

[1] Dans l'éducation à la vie sexuelle et affective, comme dans toute éducation, l'axiome de « l'impossibilité de la non-communication » se réalise. Ne pas aborder une question signifie déjà envoyer un message sur la manière de se positionner face à cette réalité. C'est pourquoi l'éducation à la vie sexuelle et affective et, plus précisément, l'approche de la diversité sexuelle dans l'éducation peut être consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire,

invisible ou ouverte, mais ***il est impossible de ne pas éduquer***.

En plus, l'école salésienne, dans le cadre de sa propre vocation à l'éducation intégrale de ses élèves, relève le défi de l'éducation à la vie affective et sexuelle en réponse aux orientations sur l'identité de l'école catholique : « Ils doivent être initiés, au fur et à mesure que leur âge avance, à une éducation sexuelle positive et prudente », « en tenant compte des progrès de la psychologie, de la pédagogie et de la didactique² ».

[2] Dans tous les cas, il s'agit d'agir avec modération et bon sens, avec l'esprit éducatif qui devrait nous caractériser, sans répondre à l'intention de certains collectifs ou mouvements sociaux capables de provoquer l'extrémisme pour atteindre leurs propres objectifs. Aujourd'hui, nous vivons dans un conflit de paradigmes, nous traversons une période de recherche et d'incertitudes, même en matière de sexualité ; ***il est donc nécessaire de différencier les textes normatifs des intentions qui les sous-tendent*** (parfois une sexualité sans éthique ni codes). Nous ne devons pas oublier que la priorité doit toujours être celle de protéger et de réduire les risques et les dommages pour les enfants.

Il est donc nécessaire de se former avec une conceptualisation claire et détaillée de chaque sujet. La catégorie « genre » elle-même est entourée d'une grande ambiguïté et d'une grande confusion. Nous avons besoin d'outils et de modèles pour répondre efficacement aux situations éducatives impliquant une composante de diversité sexuelle. Nous avons également besoin d'une « préparation psychopédagogique adéquate et sérieuse qui nous permette d'appréhender des situations par-

² Vatican II. *Gravissimum educationis* sur l'éducation chrétienne. Congrégation pour l'éducation catholique. *L'identité de l'école catholique pour une culture du dialogue*. Cité du Vatican, 25 janvier 2022.

ticulières qui requièrent une attention spéciale³ ». Veuillez-vous référer au livre : Antonella Sinagoga et Miguel Ángel García Morcuende, *Une pastorale des jeunes qui éduque à l'amour*, CCS, Madrid 2022.

Le message de l'Évangile doit être la base de notre discours, et dans notre discours, les appels à approcher les personnes en tenant compte de leurs propres besoins et de leurs propres conditions, en commençant par la valeur de chacun, doivent occuper une place

importante. Nous avons aussi, en tant que centre, le droit et l'obligation de présenter et d'offrir aux étudiants *une vision chrétienne de la dimension affective et sexuelle et de nous faire entendre*.

Nous avons le droit d'avoir notre propre conception de l'école et d'agir en conséquence. C'est pourquoi une vision pédagogique et un mode de pensée qui s'y oppose ne peuvent être imposés aux écoles par la loi, il s'agit d'une question importante.

³ Congrégation pour l'éducation catholique. *Orientations éducatives sur l'amour humain*, Rome, 1er novembre 1983, n° 81.



[3] Pour que les élèves puissent atteindre le plein développement de leur personnalité, il est nécessaire d'inclure dans leur propre éducation les aspects liés à l'éducation à la vie affective et sexuelle qui les aident dans leur propre processus de maturation, en pleine conformité avec le Projet Educatif du Centre et dans le respect des droits et des libertés personnels des élèves. Pour cette raison, il est important, et pas seulement à cause de ces lois, que les écoles disposent d'**un programme d'éducation à la vie affective et sexuelle**, adapté aux différents âges des élèves. L'analphabétisme sentimental et affectif est l'un des principaux facteurs responsables du malaise intérieur, de la dépendance, de la solitude psychologique et de l'incapacité à s'émanciper pleinement et en toute sécurité.

Ces programmes doivent garantir trois éléments fondamentaux :

- Une éducation à la vie affective qui aide à *recenser et discerner les différents états émotionnels*, pour pouvoir s'y immerger sans crainte, en sachant distinguer les émotions et les impulsions passagères de nos désirs les plus profonds. À partir de ceux-ci, structurer sa propre identité et ses propres choix.
- *L'expérience de la corporéité et de la spiritualité*, en tant qu'exigences indispensables qui interagissent avec la formation intellectuelle, afin que tous (enfants, adolescents et adultes) assument une connaissance

progressive de leurs propres rythmes biologiques, à la découverte de la beauté et de l'harmonie d'un corps fait pour la communication et la relation.

- *Une formation intégrale* qui annonce et propose le bonheur comme horizon de sens de la vie, un bonheur qui se construit progressivement, à l'écoute du cœur et fondé sur des liens d'amour, de tendresse et de respect. Et dans ce contexte, une vision anthropologique de la sexualité humaine, complexe et articulée, associée à une éducation à l'amour humain.

Elle est appelée « intégrale » parce qu'elle ne se limite pas à fournir des informations sur les aspects biologiques de la sexualité, mais elle ***couvre toutes les dimensions de l'être humain*** : physique ou biologique (organes génitaux, chromosomes, hygiène, activité physique), sociale (comment nous nous rapportons aux autres), psychologique (sentiments, émotions, affects et intellect) et spirituel (transcendance, valeurs ou projet de vie). C'est pourquoi certains pays utilisent un concept plus large d'éducation à la sexualité globale, qui inclut l'affectivité et les relations humaines dans ce même domaine.⁴

Nous entendons par là une éducation « pour » et « dans » la personnalité de chaque élève, qui commence au niveau initial du système éducatif, mais qui commence, en réalité, au cœur de la famille. En raison de sa dimension personnelle et personnalisante, la sexualité n'est pas seulement la génitalité ; c'est la valeur de la personne qui manifeste le sens de la vie et la manière spécifique dans laquelle elle se

réalise. Accepter qu'elle soit une dimension de la personne, c'est extraire *la sexualité du domaine de l'«avoir» pour l'inclure dans l'ordre de l'«être»*. Ce n'est pas quelque chose à posséder, à manipuler. Respecter la sexualité dans sa condition personnelle, c'est respecter la personne en tant que telle.

L'un des points clés à mettre en évidence est que la réponse de l'école à la diversité sexuelle ne se limite pas à éduquer ou à cibler les élèves issus de minorités, mais aussi les majorités sexuelles avec le genre, l'identité sexuelle, les rôles sexuels et l'orientation sexuelle. ***L'éducation sexuelle est une éducation de tous et pour tous.***

Les équipes pédagogiques doivent être constituées au sein d'une même matière ou de manière interdisciplinaire, au sein d'un même domaine ou entre différents domaines. Inclure dans ces groupes au moins un professionnel faisant partie de l'école : conseiller pédagogique, psychologue, psychopédagogue, personnel du service d'orientation, etc.

Cependant, les enseignants ne devraient pas confier l'éducation à la diversité aux « spécialistes de la santé », en traitant toujours ces sujets comme une exception ou une difficulté, quand ils ne les rejettent pas explicitement. La biologie n'est pas le seul espace scolaire « naturel » pour l'éducation sexuelle. *La sexualité est un objet de connaissance qui peut être articulé avec différentes matières et différentes disciplines.* Pour comprendre la sexualité, il faut dépasser les frontières disciplinaires et se placer « entre » les sciences sociales et naturelles, la philosophie, l'éthique, la psychologie, l'expérience religieuse et d'autres savoirs.

Quoi qu'il en soit, bien que ce domaine soit abordé de manière transversale dans les programmes scolaires, il existe un autre pourcentage élevé d'écoles où *cette formation ad hoc est offerte par du personnel externe*, le plus souvent par des professionnels qui insistent pour

⁴ Par exemple, l'Angleterre a mis à jour sa propre politique d'éducation sexuelle en 2020 et la nomenclature utilisée est « Relationships Education, Relationships and Sex Education (RSE) and Health Education » (éducation aux relations, éducation aux relations et à la sexualité et éducation à la santé). En Nouvelle-Zélande, les plans d'éducation sexuelle ont également été mis à jour en 2020 et utilisent une terminologie similaire : « Relationships and Sexuality Education » (éducation aux relations et à la sexualité).

fournir des informations sur la manière d'utiliser les préservatifs et de prévenir les infections sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées chez les adolescents. Cette formation est un réductionnisme, une simple étude de l'anatomie et de la physiologie de la sexualité. *Elle ne répond pas à une vision intégrale de la personne* qui prenne en compte toutes ses dimensions constitutives (biologique, psychique, éthique et spirituelle).

[4] Bien qu'il s'agisse sans aucun doute d'un équilibre difficile, l'Église elle-même nous offre une voie dans son Dialogue avec la question du genre dans l'éducation : **écouter, raisonner et proposer.**

Même si la formation dans les différents domaines concernant le développement et la maturation de la personne doit se faire en groupe, *l'accompagnement individuel* doit être établi de manière globale. Les écoles doivent faire face à des situations liées à l'identité de genre vécues par les élèves, qui nécessitent une attention spécifique et un accompagnement dans une perspective centrée sur l'individu.

Ces cas, qui touchent au plus profond de la personnalité, nécessitent *une gestion attentive et prudente*, toujours dans l'intérêt de l'enfant, en particulier à partir de nos propres principes et de nos propres valeurs contenues dans le Projet Éducatif du Centre, en tenant toujours compte des décisions prises par les parents ou les représentants légaux des enfants.

Quant aux élèves dont l'identité de genre est différente de leur sexe biologique, elle n'est pas considérée, en termes scientifiques, comme un trouble ou une maladie. Cependant, il existe des personnes pour lesquelles cette différence entre leur sexe biologique et leur identité génère *un malaise important*. Il est essentiel de transmettre dans nos propres écoles un message de soutien et de respect total pour chaque personne, en pre-

nant conscience de sa propre individualité. Il s'agit, en tant qu'éducateurs, d'accompagner et de faciliter la vie de tous les élèves, en particulier de *ceux qui se trouvent dans une situation de vie complexe et qui vivent une situation douloureuse* (sous forme d'anxiété, de dépression, d'irritabilité...) qui peut parfois être due à leur manque d'intégration, il est donc essentiel d'interpréter le moment qu'ils vivent d'une manière appropriée.

Ils ont besoin de temps et d'un climat de confiance pour grandir. Il est donc important de créer un environnement amical et accueillant pour tous les élèves qui peuvent se sentir « différents » ou qui ont du mal à définir leur propre identité personnelle, un lieu qui facilite une écoute patiente et compréhensive, libre de tout jugement moral, mais sûr de ses propres critères. La vie privée des élèves doit donc être *respectée et protégée*, surtout s'ils ne souhaitent pas rendre visible leur propre condition

Si nous considérons le cas particulier concernant l'identité de genre d'un élève, avec naturellement le consentement et la coopération de la famille ou du tuteur légal, qui doit être informé des faits constatés, et cela dans le respect de la vie privée de ce dernier, l'école devra élaborer *un plan d'action* et garantir un soutien psychopédagogique pour répondre, de manière appropriée, à ses propres besoins,

[5] *L'école doit assurer un bon climat de cohésion* entre les élèves et la communauté éducative en général, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Les activités programmées prévues dans le but de favoriser un bon climat de cohésion à l'intérieur de l'école.

À cette fin, elle promouvra des valeurs telles que *le respect, l'égalité entre les hommes et les femmes et la non-discrimination*, quelle qu'en soit la raison (handicap, sexe, orientation sexuelle, race, origine, idéologie, croyance religieuse ou toute autre situation person-



nelle), travaillera sur l'inclusion et prendra des mesures spécifiques pour prévenir et, le cas échéant, pour résoudre les comportements contraires à la dignité des personnes, tels que les situations de violence, de discrimination, de harcèlement ou de relations toxiques.

L'élève entre non seulement en contact avec les contenus didactiques et disciplinaires établis par le curriculum scolaire, mais il rencontre aussi *une sorte de curriculum « implicite » ou « caché »* constitué par l'ensemble des messages transmis par la didactique, l'utilisation de l'espace, la communication verbale et non verbale et les attitudes que les enseignants déterminent dans la relation éducative.

Notre objectif consiste à imprégner l'institution dans toutes ses couches, de sorte que les programmes explicites et cachés soient identifiés dans l'effort déployé pour que *tous les étudiants puissent se sentir respectés*, indépendamment de leur sexe, de leur identité de genre, de l'expression de leur rôle de genre ou de leur orientation sexuelle. Par conséquent, toutes les activités (scolaires, pastorales, organisationnelles, etc.), formeront un cadre de protection (tolérance zéro) et de prévention de la violence, créant ainsi des espaces exempts d'intimidation ou de harcèlement

pour quelque motif que ce soit. Les enseignants doivent absolument désapprouver et intervenir rapidement et fermement sur la question de l'intimidation.

[6] Les enseignants et le personnel éducatif jouent un rôle important dans la création d'un environnement scolaire positif et sûr ; ils ont la grande responsabilité d'agir rapidement pour que *les attitudes et les comportements discriminatoires à l'égard de l'orientation et de l'identité sexuelle des élèves ne deviennent pas chroniques*.

La première réponse de l'école à la diversité sexuelle est de créer des **environnements sûrs** contre toutes les formes de violence, en développant des protocoles d'intervention efficaces pour détecter et réagir lorsque de telles violences se produisent. L'école a le devoir de jouer un rôle actif, qui implique de *ne pas minimiser, ni de normaliser, mais d'enquêter et de sanctionner les actes de violence, d'abus et de harcèlement qui se produisent contre d'autres personnes, y compris lorsqu'ils sont attribués à leur diversité sexuelle*. En d'autres termes, si vous rencontrez des situations de harcèlement ou d'insultes, de calomnies, de moqueries, de déclarations désobligeantes, d'épithètes vulgaires et d'agressions physiques découlant de

l'orientation sexuelle d'un élève, il est nécessaire d'*agir avec détermination et diligence* pour les prévenir, en appliquant les mesures éducatives, juridiques et de communication prévue dans les plans et les protocoles de cohabitation dans l'école.

Contrairement à l'option consistant à résoudre ces problèmes en privé et en secret, l'approche communautaire de la violence est également *une occasion d'éduquer et de prévenir de futurs incidents*.

Les situations d'urgence et les incidents critiques nous dépassent souvent, c'est pourquoi toutes les actions doivent être bien réfléchies, ***en évitant les réponses hâtives et les répercussions indésirables sur la Communauté Educatrice et Pastorale***, en tenant compte des circonstances spécifiques de chaque cas et en collaborant avec les parents, tant de l'élève concerné que des parents dans leur ensemble. Par exemple, dans l'utilisation des installations scolaires, en particulier des toilettes et des vestiaires, nous chercherons les solutions les plus appropriées, en fonction de la configuration et des installations de l'école, de manière à tenir compte de la situation de l'élève dans le respect qui lui est dû, sans porter atteinte aux droits et aux intérêts des autres élèves.

[7] Il serait souhaitable que ***les parents soient informés sur le contenu de ces normes*** par des personnes qualifiées et fiables, qui pourraient également provenir de l'école elle-même. Cela devrait toujours se faire de manière sereine et équilibrée et, bien sûr, en gardant à l'esprit le concept de l'école salesienne. De même, il serait important de former les enseignants et de créer avec eux des équipes interdisciplinaires.

Les parents devraient également ***être au courant des programmes scolaires*** visant à pro-

mouvoir la compréhension et l'accompagnement dans la maturation affective des enfants et des adolescents, en les aidant à former leur propre sexualité et en les préparant à des relations interpersonnelles positives.

Enfin, il existe différents types de familles avec lesquelles les dirigeants devront apprendre à communiquer et à collaborer, grâce au désir de réaliser cette rencontre constructive : la majorité des familles, les familles en colère, les familles blessées et les familles différentes.

- *La plupart des familles* connaissent l'école où elles ont inscrit leurs propres enfants et sont reconnaissantes pour le soutien et les conseils que cette dernière peut leur offrir dans une tâche qui est importante pour elles, mais qui dépasse parfois leurs propres capacités ; notre défi sera de les impliquer.
- *Les familles différentes* ont besoin de savoir que leur propre diversité ne sera pas un handicap pour leurs propres enfants à l'école ; que le fait d'être des enfants de divorcés, de parents célibataires ou d'homosexuels ne sera pas une source de rejet ou d'exclusion pour leurs propres enfants : le défi que nous leur lançons est de faire preuve de respect et d'accueil.
- *Les familles blessées* peuvent être celles qui découvrent la diversité de leurs propres enfants et qui sont parfois pleines de peur, de doutes et de douleur ; notre tâche sera de les accompagner dans leur chemin d'acceptation.
- *Les familles en colère* pensent que nous confondons, imposons ou conditionnons leurs enfants : notre travail avec eux consistera à les informer et à les inviter à participer à la tâche éducative à partir de leur point de vue.